

Ne lâchons pas la pression!

et soyons mobilisés le 4 Octobre

La mobilisation des personnels a obligé le gouvernement à reconsidérer sa position sur les salaires en 2005. Pour la première fois depuis des années, l'évolution du point d'indice prend en compte la prévision d'inflation sur douze mois. Nous sommes néanmoins bien loin du compte.

Déjà, pour 2005, il ne s'agit que d'assurer le strict maintien (dans le cadre de l'année) de la valeur du point indiciaire, et encore, puisque la partie essentielle de la hausse (0,8 %) n'interviendra qu'avec la feuille de paie de novembre.

Pour ce qui est du contentieux accumulé depuis 2000, l'ardoise est toujours aussi salée.

Si le ministre a annoncé des rencontres sur les salaires pour cet automne, il n'a pas clairement parlé de négociations salariales. Par ailleurs, on peut craindre que, dans la continuation des tentatives de son prédécesseur, il mette en avant de nouvelles « méthodes » et de nouveaux critères de répartition en lieu et place d'augmentations salariales.

Objectif principal : mettre en œuvre les nouveaux critères de gestion chers aux adversaires du statut, avec une plus grande individualisation des rémunérations basée sur une réduction radicale du rôle de la grille.

Objectif complémentaire : le passage à de nouvelles règles permettrait de faire oublier plus facilement les retards accumulés depuis notamment janvier 2000.

Les chiffres de l'année 2005

<u>Décisions gouvernementales d'augmentation de la valeur du point :</u>	<u>Evolution des prix mesurée par l'indice INSEE :</u>
+ 0,5 % au 1er février + 0,5 % au 1er juillet + 0,8 % au 1er novembre	+ 0,9 (hors tabac) au 31 juillet Prévision du gouvernement : 1,8 pour l'année 2005

Depuis début 2000 : une perte croissante de la valeur du point indiciaire

Le 1er janvier 2000 constitue un point de référence dans la mesure où, depuis cette date, aucun accord salarial n'a été conclu. Il n'y a eu, de la part des gouvernements qui se sont succédés, que des mesures unilatérales. Cela en dit long sur la façon dont sont considérés les fonctionnaires dans notre pays.

Comme le montre l'évolution comparée des prix et du point d'indice majoré, celui-ci a toujours été très en retard, avec notamment une « année blanche » en 2003. Au final, y compris avec l'augmentation de juillet, **la valeur du point a pris un retard de plus de 5 % en cinq années et demie.**

Retard du point au 31 juillet :
5,19 % sur l'indice hors tabac (ht)
6,27 % sur l'indice avec tabac
Le point est à 4,441 € depuis le 1er juillet. S'il avait été indexé sur l'évolution des prix (ht) depuis le 1 ^{er} janvier 2000, il serait à 4,671 €.

augmentations en %	des prix	du point
2000	1,6	0,5
2001	1,3	1,2
2002	2,1	1,3
2003	1,6	0
2004	1,9	0,5
2005 jusqu'en juillet	0,9	1

Syndicat National du Trésor CGT – section MOSELLE

Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT 1, rue François de Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 01

E-mail : cgt.057@cp.finances.gouv.fr

<http://magellan/syndicats/057/CGT/CGT57.htm> ou www.tresor.cgt.fr/57/

Discours d'austérité :

Mettons les pieds dans le plat !



Deux informations viennent de marquer la fin de la période des vacances : une concerne les dividendes versés aux actionnaires, l'autre l'évolution de la croissance du pays.

Il peut être intéressant de les rapprocher et de se poser quelques questions :

Première info

*Les dividendes qui seront versés en 2006 (résultats 2005) à leurs actionnaires par les sociétés du CAC 40, seront **en progression de 18 %** par rapport aux distributions effectuées en 2005 (résultats 2004). Rappelons que ces derniers étaient **déjà supérieurs de 30 % à celles effectuées l'année précédente**.*

*Au total ce sont ainsi **26,2 milliards d'euros** qui seront versés aux actionnaires (des entreprises cotées au CAC 40), une somme en **hausse de 54 %** (!!!) par rapport à l'année 2002.*

Deuxième info

*On apprend, dans la même période, que la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) (richesses créées) **pour l'année 2005, devra, selon l'INSEE, être revue à la baisse** : Initialement fixée à 2,5 % (pour l'élaboration de la loi de finances 2005), elle avait déjà été ramenée à un objectif de 2%, puis aujourd'hui on parle de 1,5 %.*

*Il est à noter que les experts s'accordent pour considérer que c'est la **faiblesse de la consommation** (recul de 2 % de dépenses en biens manufacturés des ménages au 2ème trimestre 2005) qui est à la base de ce recul.*

Nous ne sommes pas des grands économistes, mais nous aimerions bien poser quelques questions toutes simples à nos gouvernants.

Une première question consiste à demander par quel miracle les entreprises peuvent distribuer aux actionnaires des dividendes en si forte progression (+ 18 %) alors que la croissance des richesses créées est si faible, et que, de plus, elle se ralentit (inférieure à + 2 %) ?

Ne serait-ce pas que l'explosion de ces dividendes est nourrie par les reculs sociaux imposés aux salariés et à la population ?

Pression sur le pouvoir d'achat, sur l'emploi, les conditions de travail, les droits sociaux, les contributions sociales, la fiscalité (donc aussi les moyens du service public), les échanges nord/sud... **c'est bien tout ce « coût social » qui rémunère les actionnaires, le capital, non ?**

Une deuxième série de questions porte sur l'origine et les conséquences de ce ralentissement de la croissance.

S'il y a moins de « consommation des ménages » ne serait-ce pas dû quelque part à une baisse du pouvoir d'achat ?

Et si la croissance baisse, cela n'aura-t-il pas des conséquences sur l'emploi, nous entraînant dans une spirale de reculs ?

Cela ne signifie-t-il pas que, loin d'être opposés, salaires et emplois se nourrissent ?

Par ailleurs, les moindres rentrées fiscales qui résultent de la faiblesse de la croissance au regard des éléments pris en compte pour arrêter l'équilibre budgétaire, vont-elles conduire à une aggravation des déficits publics (encadrés au niveau européen) ou/et à couper de nouveau dans les dépenses, et donc dans les crédits de la Fonction publique de l'Etat ?

On va continuer, n'en doutons pas, à nous servir le même discours face aux revendications salariales, aux revendications concernant le service public, l'emploi public, etc...

On va continuer à nous dire que la situation est difficile, que les déficits sont colossaux, qu'il faut faire des sacrifices, que le « bout du tunnel » est pour plus tard, etc...

Alors n'hésitons pas à bousculer les discours ambiants, à mettre les pieds dans le plat (réchauffé) que l'on nous sert, et à poser les questions toutes simples soulevées ci-dessus.

Pour recevoir les infos de la CGT c'est facile, il suffit d'aller sur

<http://www.tresor.cgt.fr/57/> et cliquer sur

